Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veuillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée : AQCIE-CIFQ

Numéro du dossier : R-4210-2022

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'IMPACT DE L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE SUR LA PRÉVISION DES BESOINS EN ÉNERGIE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

L'AQCIE et le CIFQ constatent qu'aucun nouveau volume de vente pour l'usage cryptographique n'est intégré à la prévision de la demande concernant les clients du Distributeur, mais qu'une croissance de volume de 0,7 TWh est prévue dans le cas des réseaux municipaux. La croissance de volume de 0,7 TWh des réseaux municipaux correspond à une capacité additionnelle de plus de 80 MW.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Étant donné que le bloc alloué aux réseaux municipaux est de 40 MW (D-2021-007, page 137), l'AQCIE et le CIFQ entendent obtenir plus d'information et, s'il y a lieu, de faire des recommandations appropriées à ce sujet.

De plus, l'AQCIE et le CIFQ entendent examiner et requérir plus de détails sur l'impact du retrait du bloc réservé à cet usage, soit environ 270 MW (ce qui représente environ 2,3 TWh en considérant un effacement durant 300 heures), sur le bilan d'énergie (Tableau 3.6 vs. Tableau 3.2 de la pièce B-0011) afin de valider les prétentions du Distributeur à cet égard.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'IMPACT DES MESURES DE GESTION DE LA PUISSANCE SUR LA FACTURE DE TRANSPORT DE LA CHARGE LOCALE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Selon l'AQCIE et le CIFQ, les mesures de gestion de la demande en puissance ainsi que l'interruption chaîne de blocs devraient être déduits lorsque le Distributeur fournit au Transporteur ses besoins de puissance à la pointe, afin que la facture de transport associé aux besoins du Distributeur reflète ses réels besoins de transport.

Des travaux conjoints du Distributeur et du Transporteur étaient en cours en 2020 et 2021 relativement au traitement des moyens de gestion sur les besoins dudit Transporteur.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Il y a lieu que le Distributeur présente les résultats des travaux conjoints avec le Transporteur et que le Plan d'approvisionnement fasse une distinction entre les besoins d'approvisionnement de puissance du Distributeur et les besoins de transport du Distributeur.

L'AQCIE et le CIFQ entendent traiter de ce sujet, en montrant notamment l'impact d'une réduction des besoins de transport sur la facture de transport du Distributeur.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Les services de la filiale Hilo

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Dans le cadre du dernier dossier relatif au Plan d'approvisionnement, le Distributeur a présenté la cible annuelle de réduction de puissance de Hilo à partir de l'année 2019 (R-4110-2019, B-0042, page 62) et il était mentionné que Hilo devait mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre les cibles de réduction de puissance identifiées.

Une évaluation de l'expérience Hilo est en cours chez le Distributeur et ce dernier n'exclut pas une restructuration qui impliquerait d'absorber Hilo.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent examiner la performance de Hilo concernant les cibles de réductions prévues à la Convention-cadre convenue entre Hilo et le Distributeur et faire les recommandations appropriées.

L'AQCIE et le CIFQ entendent demander des éclaircissements concernant statut de Hilo, sa capacité à atteindre les cibles prévues et l'impact d'une modification des cibles annuels sur le bilan de puissance du Distributeur.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LA GESTION DE LA DEMANDE DE PUISSANCE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

À la page 21 du même document R-4110-2019, B-0009, il était mentionné que dans le but de maximiser la contribution des moyens de GDP, le Distributeur proposera des modifications à l'option d'électricité interruptible, ainsi qu'aux critères d'admissibilité au programme de GDP Affaires.

À la page 17 de B-0011, il est mentionné à l'égard de l'électricité interruptible que des modifications visant à rehausser la contribution de ces options sont planifiées.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent requérir que le Distributeur précise les modifications à l'option d'électricité interruptible qu'il a annoncées au dossier R-4110-2019 et les modifications qu'il entend proposer dans le dossier actuel.

Il est également pertinent de savoir si l'impact de ces modifications a été pris en compte dans le bilan de puissance présenté dans le cadre du présent dossier.

S'il y a lieu l'AQCIE et le CIFQ présenteront des recommandations à cet égard.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LA FIABILITÉ EN ÉNERGIE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Au bilan d'énergie présenté à la page 13 de la pièce B-0011, il apparaît que les achats sur les marchés de court terme sont plafonnés à 6 TWh représentant la «dépendance» maximale aux marchés de court terme hors Québec que s'impose le Distributeur, sans tenir compte du potentiel du marché de court terme québécois.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Étant donné que le prix des approvisionnements de court terme en énergie est beaucoup plus faible que le prix des approvisionnements de long terme (B-0011, page 52), il y a lieu doptimiser le coût des approvisionnements en énergie en s'assurant que le maximum de «dépendance» en énergie sur les marchés de court terme, prévu au critère de fiabilité en énergie, inclut également une contribution du marché québécois.

L'AQCIE et le CIFQ entendent donc examiner la possibilité de prendre en compte dans le bilan d'énergie, non seulement le potentiel des marchés de court terme hors Québec, mais également celui du marché de court terme québécois.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LA FIABILITÉ EN PUISSANCE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Selon les informations fournies par le Distributeur, le coût évité de court terme en puissance est de 20 $/kW-hiver ($ 2022), alors que le coût évité de long terme en puissance est de 122 $/kW-an ($ 2022) à compter de l'hiver 2026-2027. Il y a donc lieu d'optimiser le recours aux marchés de court terme en puissance.

Il est pertinent de savoir si le potentiel commercialement réalisable en provenance du marché de New York demeure inférieur à 1 100 MW, même en considérant la nouvelle interconnexion.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Les intervenants entendent examiner la possibilité d'une contribution en puissance des autres marchés limitrophes et du marché québécois.

L'AQCIE et le CIFQ entendent examiner l'ensemble de cette question et présenter, le cas échéant, des recommandations à cet égard.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LES CRITÈRES DE CONCE`PTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le Distributeur déclare à la page 35 de B-0011 que le réseau de transport est conçu pour acheminer des besoins prévus correspondant à une pointe supérieure de 4 000 MW à la pointe de charge normale.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent s'assurer que ce critère est toujours valable et à cet égard ils entendent demander au Distributeur de mettre à jour l'information fournie au dossier R-4110-2019 (B-0042, p. 27) en ajoutant les données des années les plus récentes.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LE PROFIL DES BESOINS ET DES APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le Distributeur présente plusieurs figures aux pages 45 à 49 de la pièce B-0011:

- Comparaison du profil horaire des besoins réguliers du Distributeur (2024 et 2032) avec la courbe des puissances classées de l'électricité patrimoniale ;
- Courbe des puissances classées du profil horaire des approvisionnements additionnels requis pour les années 2023, 2024, 2025 et 2032;
- Valeurs horaires maximales en achat, par mois, sur les marchés de court terme pour les années 2023, 2024 et 2025.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent examiner ces figures et demander des explications supplémentaires en vue d'en tirer des conclusions quant aux caractéristiques des approvisionnements additionnels requis.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LE COÛT DES APPROVISIONNEMENTS

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le Distributeur présente à la page 52 de la pièce B-0011, le Tableau 9.1 intitulé «Coût des approvisionnements existants et prévus» .

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent examiner l'information présentée, demander des explications et des précisions. Par exemple, les coûts unitaires des approvisionnements sont présentés en $/MWh, ce qui englobe le coût d'énergie et de puissance. Il y aurait lieu de pouvoir différencier ces deux types d'approvisionnement. De plus, on constate notamment une augmentation du coût unitaire des approvisionnements post patrimoniaux en énergie de long terme à partir de l'année 2027, ce qui correspond à l'échéance du contrat d'achat de long terme de HQP. Il en est de même pour les approvisionnements sur les marchés de court terme où on peut constater une augmentation subite en 2027.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : COÛTS ÉVITÉS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Dans le cadre du dossier R-4110-2019, le Distributeur a présenté une preuve (R-4110-2019, B-0032) concernant l'application des coûts évités de transport et de distribution dans le cas notamment des programmes de gestion de la puissance. Il concluait que l'application d'un facteur de 80 % au coût évité de transport permettait de refléter raisonnablement l'absence de coïncidence parfaite entre les pointes des différents postes, et qu'une analyse était en cours pour valider ce facteur. Pour les coûts évités de distribution, le Distributeur indique qu'environ 40 % des investissements historiques en croissance sont dédiés à la gestion de la pointe et qu'environ 60 % des investissements en croissance sont associés à la gestion de la reprise après panne. Or, le dossier actuel ne présente aucune preuve concernant l'application des coûts évités de transport et de distribution.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent s'assurer que les facteurs présentés au dossier antérieur sont toujours valables considérant que la réflexion à ce sujet était appelée à se poursuivre, incluant le facteur de 80% pour le coût évité de transport qui devait être validé par une analyse en cours.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : COÛTS ÉVITÉS DE LONG TERME EN ÉNERGIE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Pour les coûts évités de long terme en énergie, le Distributeur mentionne qu'à compter de 2027, le signal de prix est de 8,7 c/kWh ($2022) indexé à l'inflation, soit 6,5 ¢/kWh ($ 2022) pour la fourniture, à laquelle s'ajoute les coûts de transport et d'équilibrage de 2,3 ¢/kWh ($ 2022) (B-0011, P. 53). Selon l'Entente d'intégration éolienne conclue avec le Producteur, celui-ci doit fournir pendant la période d'hiver une puissance correspondant à 40 % de la puissance contractuelle (R-4129-2020, B-0007, page 12). Donc, le produit correspondant au signal de prix de 8,7 cents/kWh comprend non seulement de l'énergie, mais également de la puissance.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent présenter une proposition pour que le signal de prix reflète uniquement un prix relatif à l'énergie.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :